

Urgence pour les taxis ruraux : le Syndicat Arc Atlantique Taxis 32 appelle l'État à agir immédiatement



Urgence pour les taxis ruraux : le Syndicat Arc Atlantique Taxis 32 appelle l'État à agir immédiatement

Communiqué du Syndicat Arc Atlantique Taxis 32

En tant que représentant du Syndicat Arc Atlantique Taxis 32, je souhaite alerter solennellement l'opinion publique, les médias et les pouvoirs publics sur une situation devenue critique pour les taxis du Gers et, plus largement, pour l'ensemble des territoires ruraux.

Depuis plusieurs semaines, les chauffeurs de taxi subissent une hausse brutale et continue des prix du carburant. Cette explosion des coûts met directement en péril la viabilité économique de leurs entreprises, déjà fragilisées par un contexte national difficile. Or, les taxis ne sont pas un service comme les autres. Ils assurent des missions essentielles au quotidien : transport de patients vers les structures de soins, maintien de la mobilité pour les personnes isolées, continuité territoriale dans des zones souvent dépourvues d'alternatives.

Aujourd'hui, sans mesures concrètes et rapides, c'est toute l'organisation de la mobilité rurale qui est menacée. Face à cette urgence, le Syndicat Arc Atlantique Taxis 32 a déjà interpellé les Députés du Gers ainsi que le Préfet, afin de demander la mise en place de dispositifs adaptés aux réalités du terrain.

Nous appelons l'État à prendre immédiatement ses responsabilités à travers des mesures fortes. Nous tenons à être clairs : nous ne demandons ni chèques carburant, ni compensations temporaires qui seraient, à terme, répercutées sur nos charges. Ce que nous exigeons, c'est une mesure structurelle, juste et immédiate : une TICPE « flottante », indispensable pour faire face à la volatilité des prix. Nous demandons également : la priorisation de l'accès au carburant pour les professions essentielles en cas de tensions d'approvisionnement ; une reconnaissance concrète des contraintes économiques spécifiques aux territoires ruraux.

Les taxis ne peuvent plus, seuls, absorber l'augmentation des charges. Sans réponse rapide, ce sont les habitants des zones rurales qui seront les premiers pénalisés. Le Syndicat Arc Atlantique Taxis 32 appelle les médias à relayer cette situation critique et demande aux autorités d'agir sans délai pour garantir la continuité des services essentiels et préserver un maillon indispensable de l'économie locale. Nous attendons désormais de l'État des mesures concrètes et immédiates, et non des réponses de principe.